

Ecoles de conduite

16 Esplanade Charles De Gaulle
70200 - LURE
Tél. : 03 84 30 26 68
Agrément E1207002060

8 Rue Pierre Mendès France
70400 - HERICOURT
Tél. : 03 84 58 67 99
Agrément E1307000040

Programme de formation

Passerelle BA en B

Créé le 29/05/2018 ; mis à jour le 28/10/2021

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toute personne disposant du permis BA et souhaitant conduire une boîte manuelle.

Prérequis :

Avoir 18 ans.

Avoir le permis BA depuis au moins 6 mois.

Comprendre, lire et écrire le Français.

Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec l'obtention du permis de conduire.

Durée et organisation :

7 heures de conduite minimum obligatoire partagées en 2 séquences. La première séquence comporte 2 heures et la seconde comporte 5 heures.

A un rythme de 2-3 heures de conduite/semaine.

Taille du groupe :

Cours individuel.

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de permettre au conducteur d'être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Contenu de la formation :

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- Savoir réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite ;
- Savoir diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Moyens pédagogiques et techniques :

Cours animés par moniteur diplômé d'état.

Véhicules école répondant aux normes du code la route.

Méthode expositive, démonstrative et active.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

En cours de formation, il y a un suivi par les moniteurs.

Une feuille d'émargement est mise en place lors d'un financement particulier.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR et possédant tous une autorisation d'enseigner délivré par le Préfet en cours de validité.

Responsable Pédagogique : Lydie TOURDOT